

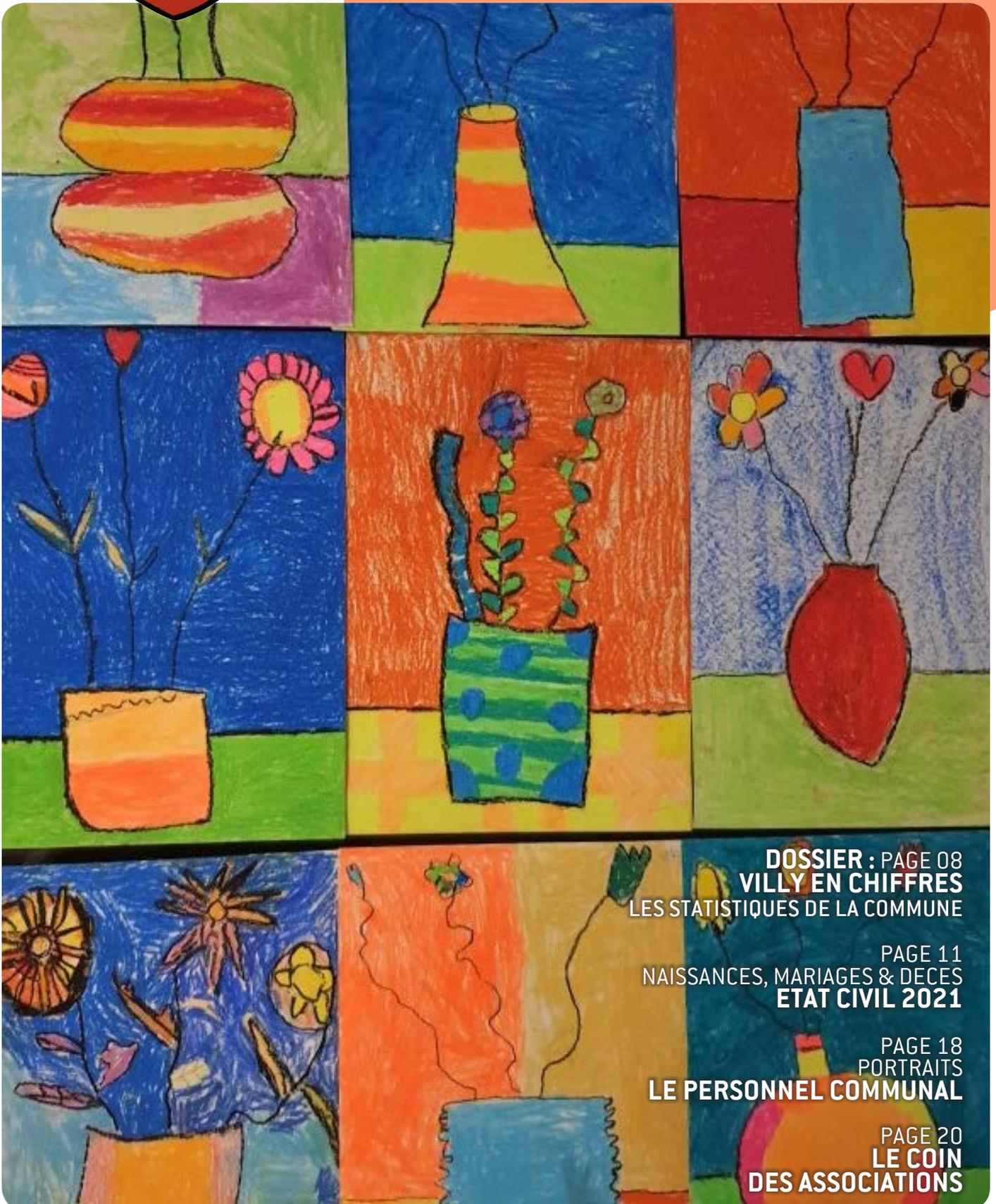


L'élan

N°38
FEVRIER 2022

DE VILLY

LE BULLETIN MUNICIPAL DE VILLY-BOCAGE



DOSSIER : PAGE 08
VILLY EN CHIFFRES
LES STATISTIQUES DE LA COMMUNE

PAGE 11
NAISSANCES, MARIAGES & DECES
ETAT CIVIL 2021

PAGE 18
PORTRAITS
LE PERSONNEL COMMUNAL

PAGE 20
LE COIN
DES ASSOCIATIONS

Informations municipales	pages 3 à 7
Dossier : Villy en chiffres	pages 8 à 11
Etat Civil	page 11
Réunions du Conseil municipal	pages 12 à 15
Vos démarches : demandes d'urbanisme	page 16
Villy Scolaire	page 17
Portraits: personnel communal	page 18
Villy en images	page 19
Le Coin des associations	pages 20 et 21
A l'Atelier : programme culturel février-juin 2022	page 22
Agenda local	page 23

EDITO

Chères villyssoises, chers villyssois,

C'est avec un peu de retard, élections obligent, et en ma qualité de nouveau maire que je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2022. Nous espérons tous qu'elle verra la pandémie de la COVID-19 se calmer et nous permettre ainsi de retrouver des activités normales et surtout le lien social qui nous a tant manqué durant cette période.

Avant de brosser la liste des projets à venir, je voudrais retracer celle des réalisations déjà effectuées depuis l'élection du nouveau conseil municipal en juillet 2020, soit à peine plus de 18 mois. Parmi ces réalisations :

- La finalisation et l'ouverture de notre espace culture communal. Désormais s'y déroulent des ateliers de danse pour les écoles, du théâtre, des activités de découverte du patrimoine et bientôt de la sophrologie, des jeux de société, etc. Une programmation a vu le jour avec l'association L'Étincelle en charge d'animer ce lieu de vie : concerts, conférences, expositions, demandez le programme !
- La rénovation du chauffage et du parc informatique des écoles,
- L'ouverture d'une 4ème classe,
- L'aménagement d'une bibliothèque scolaire,
- La rénovation et l'assainissement de la salle des fêtes,
- L'organisation de deux journées de vaccination contre la COVID 19 et la distribution gratuite de masques afin de préserver la santé de tous,
- La création et l'animation d'un Conseil Municipal des Jeunes qui a d'ores et déjà plusieurs projets en tête...
- La mise en ligne et l'animation du site internet et de la page Facebook de la commune
- La réflexion sur l'assainissement collectif du bourg,
- Le déploiement de la fibre haut débit dans notre commune.

Mais nous avons bien conscience qu'il reste encore beaucoup à faire et nous travaillons ensemble à l'amélioration de vos conditions de vie. Les projets suivants sont actuellement à l'étude et devraient voir le jour en 2022 ou dans les années à venir :

- Le maintien des classes dans notre école des Sources et l'amélioration des conditions de travail des enseignants et des élèves,
- La résolution des problèmes de voirie et de canalisation des eaux pluviales qui ont été signalées ici ou là par les habitants,
- L'aménagement et la restructuration du cimetière : c'est un travail de longue haleine mais nous allons avancer pas à pas avec la rénovation des allées puis des accès aux tombes,
- La rénovation énergétique des bâtiments scolaires : un audit réalisé par le Syndicat D'Energie du Calvados a révélé des problèmes d'isolation importants et des moyens de chauffage souvent anciens et énergivores. Les toitures seront aussi à rénover.
- La rénovation de la cuisine de la cantine avec l'achat d'un nouveau four qui devrait permettre une meilleure qualité des repas servis aux écoliers,
- La sécurisation de la traversée du bourg par la route de Bayeux et celle de la rue des écoles,
- La sécurisation des abribus pour les collégiens et collégiennes de la commune,
- La poursuite de la réflexion sur l'assainissement collectif du bourg,
- La réflexion sur l'avenir de la salle des fêtes,
- Le développement et le balisage des sentiers de randonnée de la commune, la mise en valeur du patrimoine local avec les associations du village,
- Enfin nous souhaitons continuer à améliorer le lien social et intergénérationnel en favorisant la proximité avec les élus, le soutien des associations du village et l'écoute de tous.

Voilà, il y a encore du pain sur la planche jusqu'en 2026 et nous resterons à votre écoute sur ces projets et d'autres que vous pourrez nous proposer par tout moyen de communication.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous renouveler nos meilleurs vœux pour cette année 2022, à vous-même et à vos proches.

— Jean-Luc ROUSSEL, Maire



MAIRIE DE VILLY-BOCAGE

3, Place de la Mairie
14310 VILLY-BOCAGE
www.villybocage.fr
02 31 77 01 66
Pour les urgences : 06 71 62 25 82
mairie-villy-bocage@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :
les mardis et vendredis,
de 16h30 à 18h30



En couverture, quelques-uns des pastels réalisés par les écoliers de Villy-Bocage pour l'exposition qui leur était dédiée le weekend du Téléthon 2021.

Le bulletin est élaboré par la Commission Communale Communication, composée de :

Jean-Luc ROUSSEL (Maire), Sylvie LUBIN MACQUAIRE (adjointe), Omar TOUZANI (vice-président de commission), Sandrine BERNIER, Marie GAZEL, Noëlle GROULT et Alexandre LEBASTARD..

Contenu éditorial sous la responsabilité du maire.

Contenu «le coin des associations» sous la responsabilité de leurs auteurs respectifs.

Conception graphique : A. LEBASTARD
Impression: LA MAISON DU DOCUMENT (Caen)

imprimé en février 2022 en 360 exemplaires

DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX, UN NOUVEAU MAIRE ET UNE NOUVELLE ADJOINTE AU MAIRE !



Les élections partielles complémentaires du 9 et 16 janvier 2022 ont permis d'élire Edwige LEMIERE et Yohann JUIN (en médaillon ci-dessus) et ainsi compléter le conseil municipal à la suite de la démission du maire en octobre 2021.

Les quinze membres du conseil municipal se sont réunis lundi 24 janvier 2022, pour élire le nouveau maire.

Jean-Luc ROUSSEL, le seul candidat à ce poste, a été élu à la majorité des voix. Jean-Luc ROUSSEL était jusqu'ici premier adjoint et assurait l'intérim depuis la démission du maire.

Il a remercié le conseil municipal par ces mots : « *En ce moment important pour la commune et pour moi-même, je mesure toute la responsabilité qui est la mienne en tant que maire. Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous venez de m'accorder et je m'efforcerai de m'en montrer digne, mais je ne pourrai pas accomplir cette mission seul et j'aurai bien évidemment besoin de vous tous à mes côtés : les adjoints et tous les autres conseillers ainsi que le personnel communal. Encore merci à vous* ».

Les conseillers municipaux ont décidé de maintenir à trois le nombre d'adjoints au maire.

A l'issue de trois votes, Sylvie LUBIN-MACQUAIRE, Michel ECOBICHON et Thérèse ZEKAR ont été élus respectivement première, deuxième et troisième adjoints.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Après un appel à candidature pour constituer un conseil municipal de jeunes (CMJ), 6 volontaires âgés de 12 à 17 ans ont répondu présents. Désormais le CMJ est composé de SAVES Thiméo, BLESTEL Alexis, GILBERT Léo, GILLES Maiwenn, SAVES Lou, MARIE Lola, LECOUTURIER Béatrice.

Le 4 novembre 2021, les jeunes conseillers ont procédé aux votes pour élire Maire et Adjoint Jeunes : Lou SAVES est élue « Maire Jeune » de Villy-Bocage, tandis que Timéo SAVES est son « Adjoint Jeune » ! ►

Ces jeunes ont des idées simples et concrètes, par exemple, la transformation d'une cabine téléphonique en cabine aux livres, l'organisation d'une chasse aux trésors.



UN CENTRE CANIN OUVRE A VILLY-BOCAGE

Mlle Fiona CHAPRON s'est installée professionnellement cet hiver au Val'd'Ingy pour son activité de dressage canin.

Cette activité se situe Chemin des Longs Champs.

Nous lui souhaitons du succès, et en profitons pour attirer l'attention de tous sur l'intérêt que représente, pour les promeneurs, le fait de tenir vos chiens en laisse aux abords du centre afin d'éviter toute déconvenue (chien prenant peur à la vue des chiens du centre par exemple).



TÉLÉTHON 2021

Le téléthon est un événement de solidarité.

A l'occasion de la 35ème édition du Téléthon, une quinzaine de bénévoles, appartenant ou non aux associations de la commune, s'est mobilisée pour animer différents ateliers afin de récolter des fonds au profit de l'AFM. Des km à vélo pour les sportifs, une super expo/vente, teurgoule et crêpes pour les gourmands...l'ensemble de ces actions a permis de récolter la somme de 1444€.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé pour faire de ce temps, un temps de convivialité et d'échange entre génération. Merci également aux généreux donateurs ainsi qu'à nos partenaires commerçants !

Cette mobilisation permet de réaliser des avancées scientifiques mais aussi d'accompagner les malades dans leur quotidien. MERCI et rdv les 2 et 3 décembre prochains.



FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR L'ESPACE CULTUREL : ACTION RÉUSSIE

Afin de compléter le financement de l'Atelier, l'espace culturel de Villy-Bocage, et conformément au budget initial, un appel au financement participatif a été organisé par la municipalité en collaboration avec la plateforme Collecticity. Trente-cinq contributeurs ont généreusement répondu positivement à cet appel avec des dons allant de 5 € à 3000 €.



Parmi ces dons, 10 proviennent d'associations ou d'entreprises de Villy-Bocage et d'ailleurs et 25 proviennent de particuliers.

Parmi les personnes morales (entreprises, associations....) qui ont contribué*, on retrouve :

- AIDEC INFORMATIQUE
- L'ETINCELLE
- FIRE SASU
- MURIEL INSTITUT
- PICCADILLY CHAPOKOIFER
- R2M ARCHITECTES
- TROUPE TONTON MARCEL
- VILLY-VILLAGE

Grace à ces mécènes qui ont cru à la valeur de notre projet, la somme de 7852 € a été collectée, ce qui constitue 78 % de l'objectif fixé initialement.

Un grand Merci à l'ensemble des contributeurs, grâce à eux, l'Atelier sera un lieu de culture au sens large, partage et de générosité...

*n'apparaissent ici que les entités ayant accepté d'être mentionnées »

INAUGURATION DE L'ESPACE CULTUREL DE VILLY-BOCAGE



Retrouvez la programmation culturelle de l'Atelier page 22.

L'Atelier - l'espace culturel de Villy-Bocage - a été inauguré le 15 octobre dernier, en présence de MM. Gérard LEGUAY, Président de PBI, Christian HAURET, Conseiller départemental, Georges RAVENEL Vice-président du comité de programmation LEADER (Europe), Christophe LE BOULANGER, Vice-président de la commission culture de PBI et Jean-Luc ROUSSEL, 1er Adjoint de Villy-Bocage délégué à la culture, de Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux et plusieurs dizaines de Villysoises et Villysois.

Durant cette inauguration, l'importance de ce lieu dans l'animation culturelle non seulement à Villy-Bocage, mais aussi dans tout le territoire du pré-Bocage a été soulignée par tous les orateurs. L'Atelier est doté d'une salle d'activités et de spectacle, de loges pour les artistes, de locaux techniques, d'une régie et d'un hall d'accueil.

A l'issue de des discours des officiels, un pot de l'amitié a été partagé. Il a été suivi par deux concerts donnés par la chorale « La Bande à Momo » et le groupe de musique « Piccadilly ».

Depuis cette inauguration, et malgré des conditions sanitaires difficiles, l'Atelier remplit pleinement son rôle en accueillant de nombreuses et diverses animations proposées par les associations du village.



De haut en bas : Adjoint au Maire, Conseiller départemental, Vice-Président Programmation LEADER et Président de PBI sont accompagnés de trois enfants de la commune pour la découpe du ruban ■ La Bande A Momo composée de plus de trente chanteurs dont près de 20 présents pour l'occasion autour de Monique LEMOINE. ■ Le duo Piccadilly (Grégoire JOKIC à gauche, Romain LEBON MIALDEA à droite) sur la scène de l'Atelier.



TRAVAUX RÉALISÉS AU

DEUXIEME SEMESTRE 2021 ET DEBUT 2022

Ecoles :

- Remplacement de plusieurs radiateurs
- Réaménagement complet de la bibliothèque de l'école
- Aménagement de la quatrième classe (pour les CE1-CE2)
- Modification des réseaux électriques et de plomberie de la cuisine de la cantine en vue de l'installation prochaine d'un nouveau four mixte (permettant la cuisson des aliments sous différentes formes (vapeur, chaleur tournante, etc))

Atelier (espace culturel) :

- Installation de pratiquables (gradins)
- Installation de la ligne internet
- Installation d'un rideau roulant pour fermer le guichet d'accueil

Réseaux et voirie :

- Déploiement de l'internet par la fibre optique sur la commune (compétence du Département)
- Canalisation des eaux pluviales de surface qui occasionnaient depuis deux ans un danger dans le bas de la Route des Landes, Impasse des Vergers

TRAVAUX EN COURS

- Travaux de plâtrerie sur la scène et autour de la scène de la salle des fêtes
- Travaux de maçonnerie pour renforcement du mur en pierres dans le jardin de l'école

C'EST POUR BIENTÔT...

- Amélioration de la signalétique routière aux abords des arrêts de bus par mise en place de panneaux et de peintures zebra au sol.
- Aménagement aux abords de la Départementale RD6 dans le bourg pour sécuriser l'arrêt de bus et la traversée des piétons.
- Dégagement de l'aire de retournement Impasse des Landes
- Installation d'un nouveau four à la cantine
- Canalisation d'eaux pluviales de ruissellement dans plusieurs endroits de la commune
- Remplacement de certains Blocs Autonomes d'Eclairage de Secours (éclairage de sécurité) dans tous les bâtiments communaux

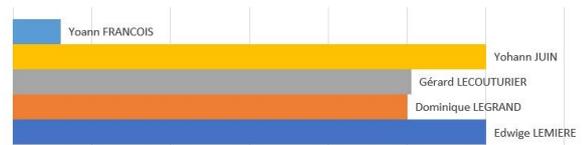
DÉMISSIONS & ÉLECTIONS

Mme Eric BAYEUX, Maire depuis le 4 Juillet 2020, a démissionné le 13 Octobre 2021. Sa deuxième adjointe Karine LE SOMPTIER avait démissionné 8 mois plus tôt. Les élections partielles complémentaires tenues les 9 et 16 janvier 2022 ont consisté à compléter le Conseil municipal, deux sièges étaient à pourvoir suite à ces démissions.

Nombre d'électeurs inscrits sur la commune : **611**

■ Résultats du premier tour :

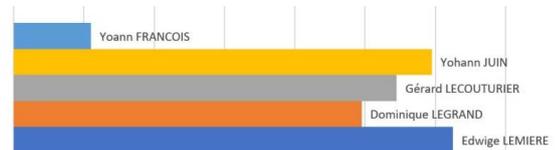
Nombre de votants : 237 (participation : 38,7%)
Votes nuls : 5 - Votes blancs : 3
Nombre de votes exprimés : 229



Yoann FRANCOIS : 12 voix (5,24%)
Yohann JUIN : 120 voix (52,40%)
Gérard LECOUTURIER : 101 voix (44,10%)
Dominique LEGRAND : 100 voix (43,68%)
Edwige LEMIERE : 120 voix (52,40%)

■ Résultats du second tour :

Nombre de votants : 248 (participation : 40,6%)
Votes nuls : 6 - Votes blancs : 0
Nombre de votes exprimés : 242



Yoann FRANCOIS : 22 voix (9,09%)
Yohann JUIN : 119 voix (49,17%) élu
Gérard LECOUTURIER : 109 voix (45,04%)
Dominique LEGRAND : 99 voix (40,90%)
Edwige LEMIERE : 125 voix (51,65%) élue

DÉLÉGATIONS

■ Mme Sylvie LUBIN-MACQUAIRE, 1^{er} adjointe, reçoit du Maire délégations à la vie associative, la participation citoyenne, l'accessibilité des lieux publics, l'urbanisme, la gestion de la salle des fêtes et des concessions du cimetière.

■ M. Michel ECOBICHON, 2^e adjoint, reçoit du Maire délégations aux finances et au budget, aux emprunts et demandes de subventions et à l'urbanisme.

■ Mme Thérèse ZEKAR, 3^e adjointe, reçoit du Maire délégations à l'action sociale et sanitaire, et au périscolaire.

■ M. Alexandre LEBASTARD, conseiller municipal, reçoit du Maire délégation aux travaux, bâtiments et patrimoines communaux, à la voirie et circulations douces.



INTERNET PAR LA FIBRE : NOUS Y SOMMES !

Dans notre commune, le réseau public **Fibre-Calvados** est enfin opérationnel. Pour obtenir le raccordement de votre logement et bénéficier d'une connexion internet très haut débit, vous pouvez tester votre éligibilité à la fibre et souscrire à l'une des offres disponibles sur Fibre-Calvados.

En 4 étapes :

1.

Testez sur le site web www.fibre-calvados.fr si votre maison est déjà éligible à la fibre en indiquant votre adresse (commune, numéro et nom de rue) ou en localisant votre logement sur la carte interactive.

2.

Consultez les opérateurs présents sur le réseau Fibre Calvados Normandie. La liste des opérateurs disponibles sur www.fibre-calvados.fr

3.

Comparez les offres et souscrivez un abonnement Fibre auprès de l'opérateur qui commercialise déjà les offres dans votre secteur.

4.

Cela déclenchera le raccordement de votre habitation. Un technicien mandaté par votre opérateur réalisera les travaux de raccordement entre le boîtier extérieur et l'intérieur du logement.

Attention : des travaux sont encore nécessaires pour rendre raccordables l'ensemble des foyers à Villy-Bocage. L'estimation du pourcentage d'habitations actuellement éligibles à la fibre est de 80%.

NOUVEAUX JOURS POUR LES COLLECTES DES DÉCHETS À DOMICILE

Comme annoncé par l'intercommunalité fin 2021 (la compétence de gestion des déchets est attribuée à Pré-Bocage Intercom qui définit le programme annuel des collectes), l'ensemble des tournées des camions poubelles de PBI a été remodelé, afin de rationaliser les circuits.

A compter du 7 mars 2022, nouveau calendrier pour Villy-Bocage, avec une nette simplification mais une division par 2 des tournées « ordures ménagères » : tout Villy-Bocage est soumis au même calendrier avec un passage ORDURES MENAGERES **un mardi matin sur deux** (semaines impaires) et un passage RECYCLABLES **un vendredi matin sur deux** (semaines impaires).



PASS CULTURE

Le Pass Culture est une mission de service public portée par le Ministère de la Culture.

Instauré en réponse à la crise COVID qui a fortement impacté le monde culturel, ce dispositif permet à tout jeune, l'année de ses 18 ans, de disposer d'un crédit de 300 euros à consommer dans des biens ou événements culturels.

D'une durée de validité de 24 mois, ce crédit de 300 euros est disponible via l'application PASS CULTURE développé par le Gouvernement.

Concert, musée, cinéma, livres, théâtre, cours de musique, abonnement numérique ou abonnement presse et magazine. Les partenaires culturels du Pass Culture te proposent des milliers d'offres à réserver selon tes envies ! Pass' à l'action et profite toi aussi de ces 300 euros !

Télécharger l'app :
sur l'AppStore



sur PlayStore



ÉLECTIONS NATIONALES ET INSCRIPTIONS SUR LISTES ÉLECTORALES

Les prochaines élections nationales se tiendront aux mois d'avril et de juin 2022 ; il s'agira d'abord des élections présidentielles, puis des élections législatives.



Pour voter à chacun des tours de scrutin, il faut au préalable être inscrit sur la liste électorale de son lieu de résidence. Si vous étiez déjà inscrit, et que vous n'avez pas déménagé, vous n'avez rien à faire. Vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit en mairie ou via le service en ligne sur

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE



Dans tous les autres cas (par exemple : si vous avez déménagé ou que vous avez eu 18 ans récemment), l'inscription est possible jusqu'au 6ème vendredi précédant le premier tour du scrutin, soit :

- AVANT LE 4 MARS 2022 pour voter aux Présidentielles
- AVANT LE 6 MAI 2022 pour voter aux Legislatives

Nota : une fois inscrit pour voter aux Présidentielles, naturellement vous êtes et restez inscrit pour les scrutins suivants.

Modalités d'inscriptions sur les listes électorales :

- En se déplaçant en mairie,
- Ou par courrier à adresser à la mairie,
- Ou sur www.inscriptionelectorale.service-public.fr



Pièces à fournir préciser en ligne sur le site ci-dessus.

LE NOËL DES JEUNES ... ET DES MOINS JEUNES !

Cette année encore, l'édition de Noël des enfants a dû s'adapter aux conditions sanitaires. Les enfants Villysois, de la naissance au CM2, pouvaient s'inscrire pour recevoir un cadeau à la mairie (déposé en avance par les lutins du Père Noël). Des conseillers ont tenus des permanences cadeaux. 48 enfants de notre commune ont ainsi pu bénéficier d'un cadeau.

Par ailleurs, et juste avant les vacances, l'APE « L' école de nos loustics » a organisé la venue du Père-Noël à l'école ! Bravo pour cette action qui a ravi les enfants !



De même pour les aînés de la commune, habituellement, leur repas se faisait en décembre. Cette année, le Conseil municipal a décidé d'offrir un colis de douceurs à chaque Villysois âgé de plus de 65 ans.

Les conseillers se sont mobilisés pour apporter le colis-cadeau à domicile. 143 Villysois ont reçu ce cadeau de denrées festives.

Les conseillers ont pu échanger sur un questionnaire pour connaître leurs attentes et leurs besoins, la commission Vie Associative et Sociale pourra traiter ces données dans les prochains mois.

Villy-Bocage :

Indicateurs sur la démographie, le logement, la formation et l'emploi durant les 50 dernières années

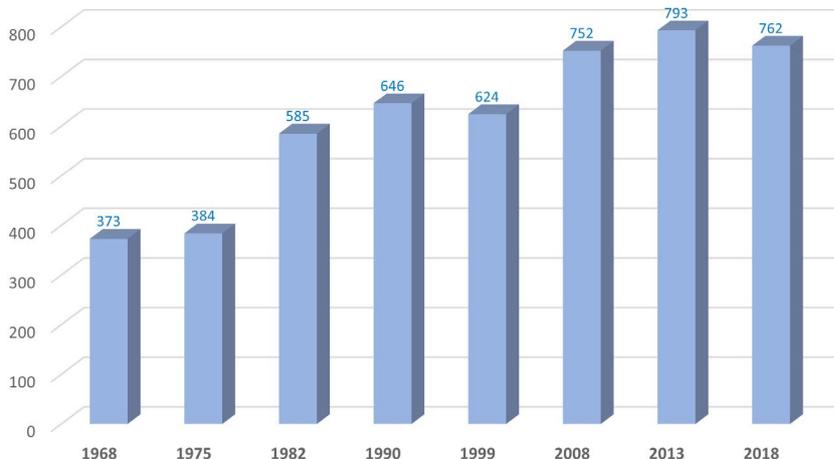


Les données présentées ci-dessous sont issues d'un dossier complet publié le 14 janvier 2021 par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)

www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-14760



Figure 1: Population



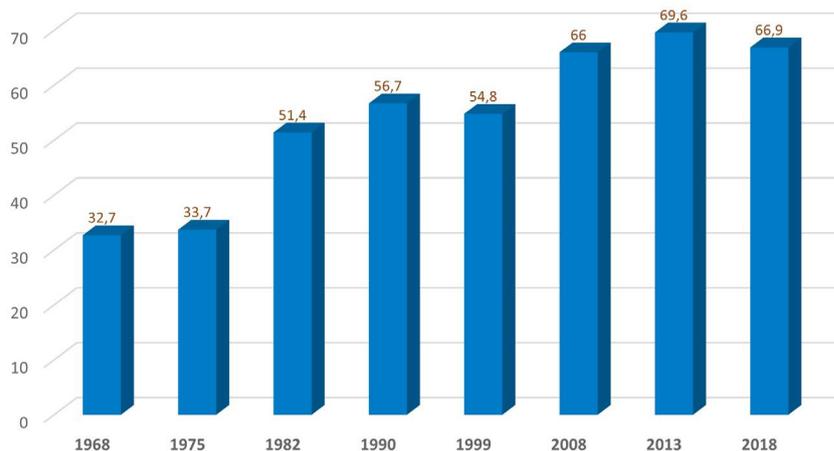
INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES EN HISTORIQUE DEPUIS 1968

■ Nombre d'habitants

Le nombre d'habitants à Villy-Bocage n'a cessé d'augmenter depuis 1968 jusqu'à 2008 pour stagner à 769 habitants en moyenne durant les 10 dernières années (Figure 1).

Cette évolution de la population suit le même profil que celui de la densité qui est en moyenne de 67 habitants par Km² depuis 2008 (Figure 2)

Figure 2: Densité moyenne (hab/km²)

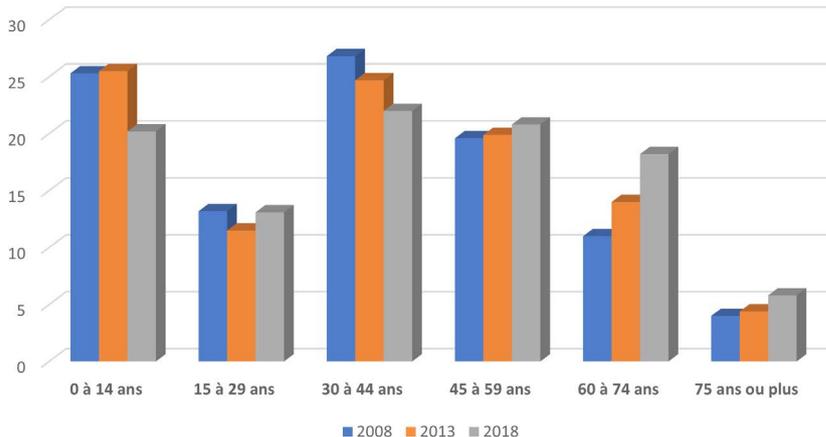


■ Age de la population

Les données relatives à l'âge de la population de Villy-Bocage depuis 2008 montrent qu'en moyenne, 80 % des habitants de la commune se situe dans la tranche 0-60 ans et 20 % dans la tranche 60 ans ou plus (Figure 3).

L'augmentation du nombre des séniors (60 ans et plus) est équivalente à celle observée dans le territoire PBI.

Figure 3 : Population par grandes tranches d'âges (%)



■ Natalité et mortalité

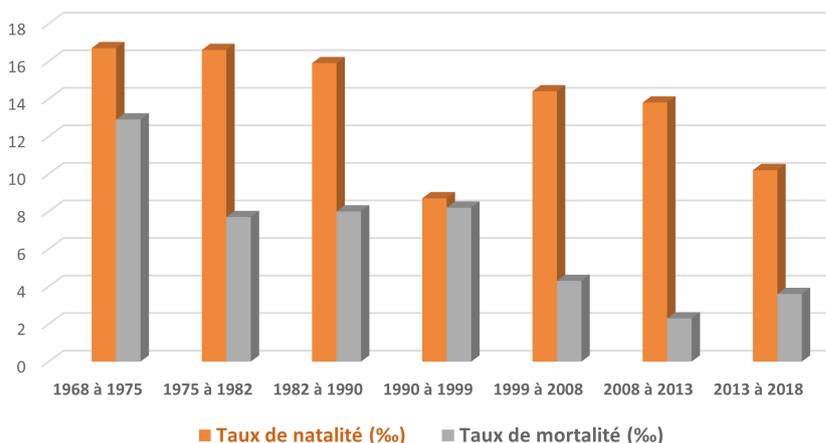
Depuis 1968, le taux de natalité dans la commune décrit une diminution légère et progressive. Ainsi entre 1968 et 1975, ce taux était en moyenne de 16.7 ‰ (environ 6 naissances/an).

De 2013 à 2018, il atteint 10.2 ‰ (environ 8 naissances/an) (Figure 4).

Le taux de mortalité à Villy-Bocage a décroit une forte baisse entre 1968 et 1982 (de 13‰ à 8‰), puis il reste stable à environ 8‰ jusqu'à 1999.

Depuis cette période et jusqu'au 2018, le taux de mortalité est stable et se situe, en moyenne à 3.4‰ (soit 3 cas de mortalité/an) (Figure 4)

Figure 4 : Natalité/mortalité



LOGEMENT DEPUIS 1968

■ Nombre de logements

Durant les 50 dernières années, le nombre de logement à Villy-Bocage n'a cessé d'augmenter de manière progressive, passant de 132 en 1968 à 329 en 2018, ce qui fait 4 nouveaux logements environ par an (Figure 5).

Face à cette augmentation du nombre de logements dans la commune, les statistiques montrent une diminution du nombre moyen d'occupants par logement durant les 20 dernières années.

> suite page 10.

Figure 5 : Nombre de logements

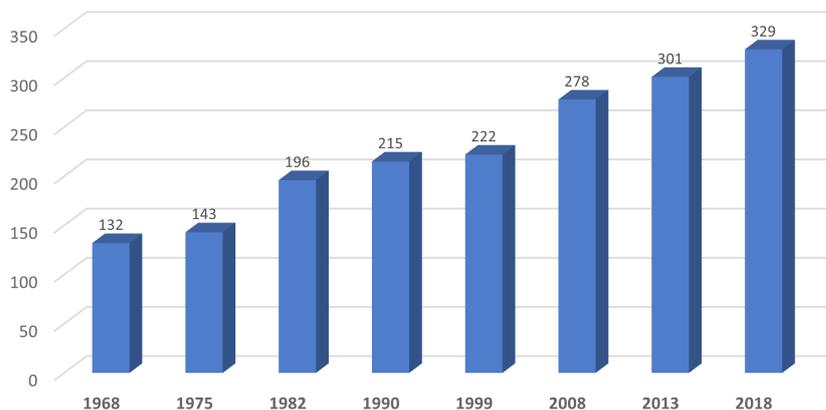
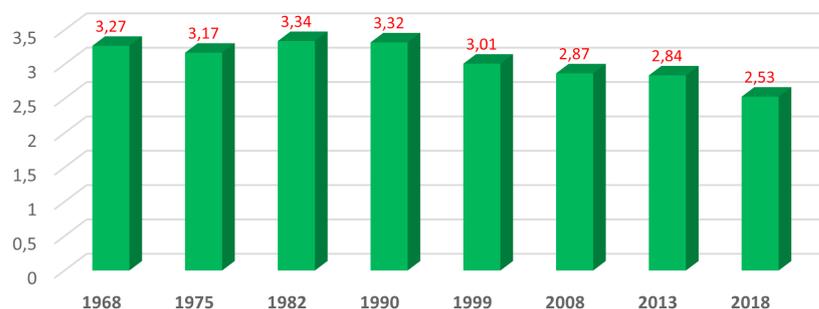




Figure 6: Nombre moyen d'occupants par résidence principale



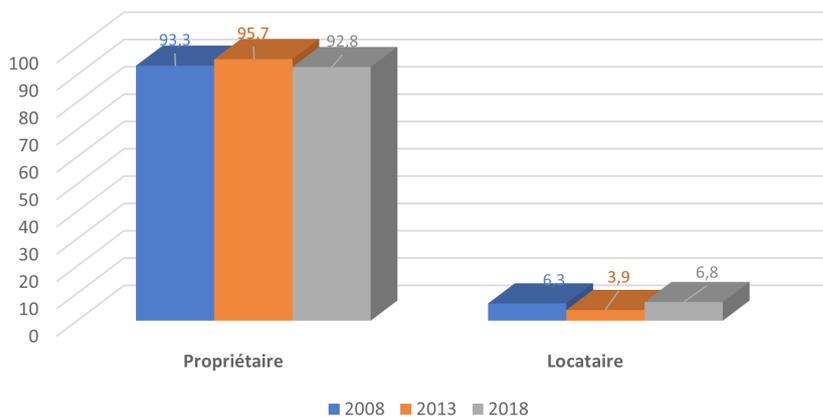
> suite de la page 9.

Si l'on compare cet indicateur entre 1968 et 2018, on note une diminution de 23% (Figure 6).

■ Statut des logements

Depuis les 20 dernières années, le nombre de propriétaires de logement est resté essentiellement stable (en moyenne 94%). Pour le nombre de logements en location, après une diminution entre 2008 et 2013, il revient à un niveau de 7 % environ en 2018 (soit 21 logements) (Figure 7)

Figure 7: Statut d'occupation (résidence principale) %



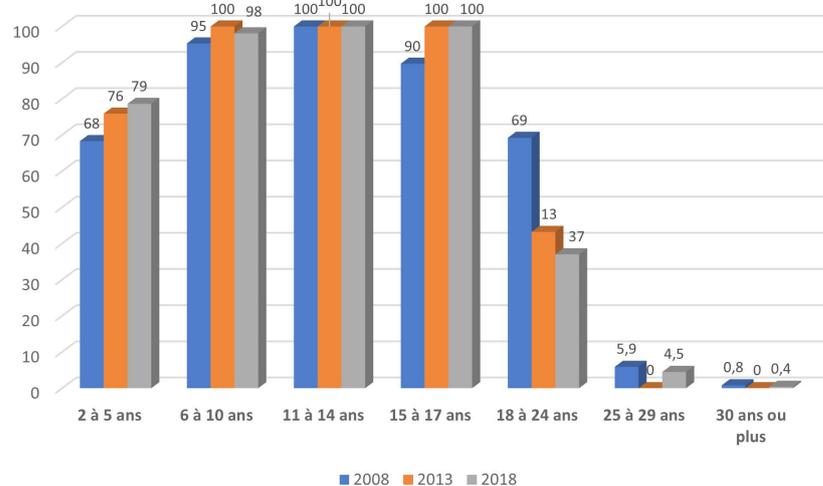
FORMATION-DIPLÔMES DEPUIS 2008

■ Scolarisation

Le taux de scolarisation des jeunes de la commune indique que celui-ci est resté essentiellement stable durant la dernière décennie pour la tranche d'âge 6-17 ans (Figure 8).

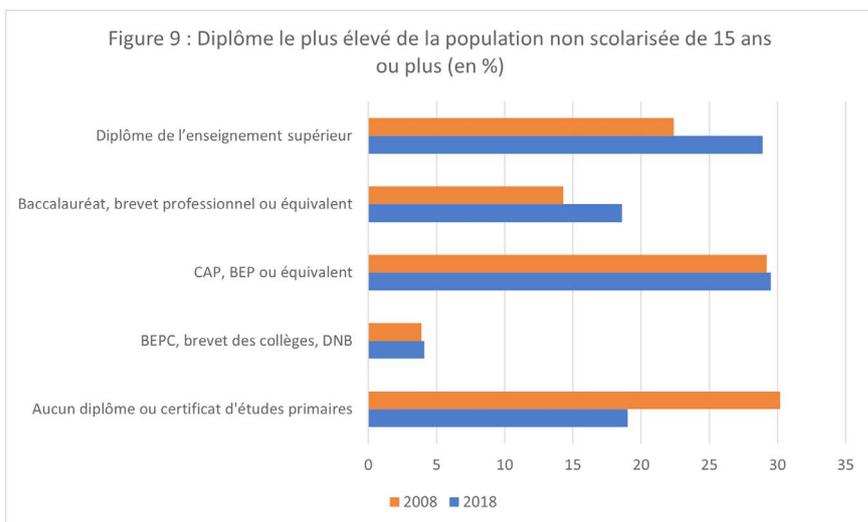
Cependant, pour les jeunes de 18-24 ans, la poursuite des études supérieures après le baccalauréat semble de moins en moins privilégiée (Figure 8)

Figure 8 : Taux de scolarisation selon l'âge (%)



■ Diplômes

L'analyse des diplômes obtenus par les jeunes de la commune montre d'une part que le nombre de jeunes sans diplôme ou certificats d'études primaires a significativement diminué depuis 2008 (Figure 9), et d'autre part que le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté parmi les scolarisés (Figure 9).

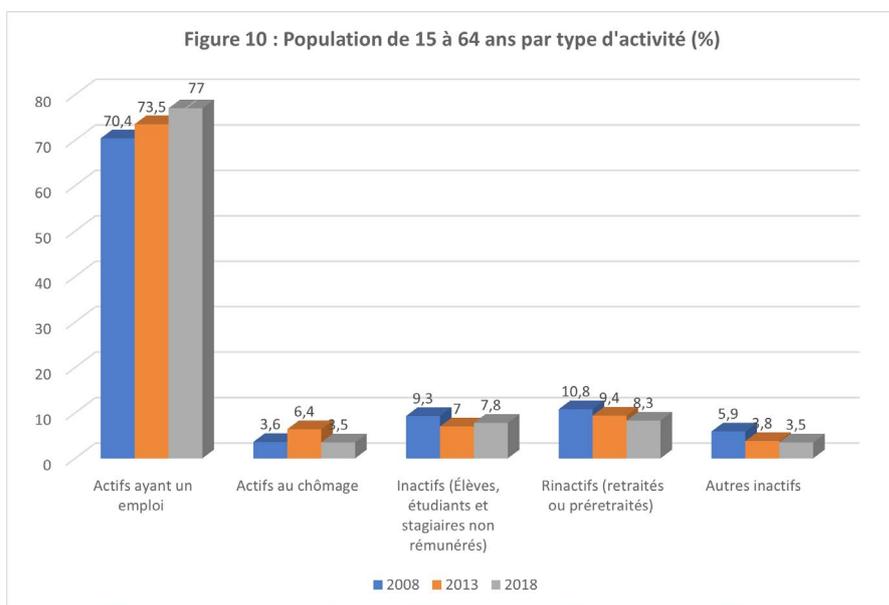


EMPLOI

Le recensement de 2018 montre que pour la population de 15 à 64 ans, le nombre d'actifs est de 80,4 % (74 % en 2008).

Parmi ces actifs, 77 % ont un emploi et 3,5 % sont au chômage (Figure 10).

Parmi les inactifs, 8,3 % sont retraités, et 7,8 % sont élèves, étudiants ou stagiaires non rémunérés (Figure 10).



Les heureux événements de l'année à Villy-Bocage.

Lizoé DESCAMPS

née le 15 janvier 2021 à Caen

Loane COUPEAUX

née le 17 avril 2021 à St-lô

Maëlle SALMON

née le 22 mai 2021 à Caen

Roderic LAURAT

né le 25 mai 2021 à Caen

Mina KOCIKOWNA ROZAY

née le 2 décembre 2021 à Caen

Chloé LECROSNIER

née le 3 décembre 2021 à Caen

... félicitations aux heureux parents !

ÉTAT Civil DE 2021

Doriane MARIE & Pierre LAVIOGNAT

unis le 3 juillet 2021

Lucie BANVILLE & Florian LEMÉE

unis le 10 juillet 2021

Maggy AMAND & Vincent LUBIN

unis le 17 juillet 2021

Cécile BACHELIER & Cédric LECROSNIER

unis le 17 juillet 2021

... félicitations aux jeunes mariés !

Ils nous ont quittés cette année....

Mme Dominique BEAUCHÉ

décédée le 3 février 2021

M. René LIÉGARD

décédé le 10 mars 2021

M. Roy WOOLMER

décédé le 21 mars 2021

M. Bernard LAMBERT

décédé le 19 août 2021

M. Maxime GRAND-JEAN

décédé le 3 novembre 2021

M. Richard LECOQ

décédé le 30 décembre 2021

... pensées pour leurs proches.

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUN 2021

- **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE :**

Décision modificative budgétaire n° 01/2021 du budget annexe « assainissement » telle que décrite ci-dessus :

En exploitation : Dépenses, ligne 023 : +1999,62 ; Recettes, article 704 : +1999,62

En investissement recettes : Ligne 021 : + 1999,62 ; Article 1641 : - 1999,62

- **CONVENTION DE MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE POUR LA SECURITE DE L'ESPACE CULTUREL :**

Choix de la société APAVE pour procéder à une mission de contrôle technique de l'espace culturel de la commune pour un montant de 960 € TTC.

- **NOUVEAUX CONTRATS ET TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES :**

Adoption de nouveaux tarifs pour la location de la salle des fêtes à partir du 01 juillet 2021.

		Villyssois	Hors communes
Personne physique	½ journée, en semaine	40,00€	50,00€
	½ journée, en semaine : décès	Gratuit	
	Weekend*	200,00€	260,00€
	Couverts	1,00€ le couvert complet	
Personne morale (association / société)	½ journée, en semaine	40,00€**	50,00€
	Weekend*	200,00€***	260,00€
	Couverts	1,00€ le couvert complet	

* utilisation du samedi matin au dimanche après-midi

** sauf convention d'utilisation spécifique

*** gratuité une fois par an que pour les associations de Villy

Tous les tarifs sont entendus incluant les consommations gaz et eau ; les consommations électriques quant à elles sont facturées au kWh consommé.

- **TRAVAUX « IMPASSE DES VERGERS » :** Choix de la société BAILLEUL TERRASSEMENT pour réaliser les travaux de canalisation d'eaux pluviales pour un montant de 1 658,40 € TTC.

- **ACHAT D'UN DEFIBRILLATEUR :** Achat d'un défibrillateur via le groupement d'achat de Pré-Bocage Intercom. Ce défibrillateur sera placé dans la rue des écoles.

- **COMMISSION COMMUNAUTAIRE « CADRE DE VIE » :** En remplacement de Mme Karine LE SOMPTIER démissionnaire, désignation de Mme Noëlle GROULT comme représentante de la commune au sein de cette commission.

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2021

- **SIGNATURE DU NOUVEAU CONTRAT D'ASSURANCES " MULTIRISQUES COMMUNES " :** Signature d'un nouveau contrat d'assurance multirisques avec la société AXA (agence Mickael LAPLANCHE) pour les bâtiments de la commune. La nouvelle cotisation annuelle s'établit à 4234,47 € TTC pour l'ensemble des bâtiments communaux,
- **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF 2020 :** le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2020 sur le Prix et la Qualité de Service de l'assainissement non collectif de Pré-Bocage Intercom.
- **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DECHETS MENAGERS 2020 :** le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2020 sur le Prix et la Qualité de Service du service Déchets Ménagers de Pré-Bocage Intercom.
- **SUBVENTION POUR LES ANCIENS COMBATTANTS DE VILLY-BOCAGE :** le conseil municipal accorde une subvention à l'association des anciens combattants de Villy-Bocage d'un montant de 220 € initialement prévue en 2020 au titre de l'enveloppe complémentaire de 2021.
- **CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE ARCHIVES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU CALVADOS :** Signature de cette convention pour réaliser le tri et le classement des archives de la commune, dans la limite maximale de 10 jours d'interventions effectives. L'intervention de l'archiviste est facturée 200 € par jour.
- **CONTRAT POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR 2021-2022 :** Signature du contrat de restauration avec la société Convivio pour l'année scolaire 2021-2022 dans les conditions qui auront été négociées avec elle. Pour 2021/2022, Convivio propose un prix de 2,3632 € TTC par repas en offre de base au 1^{er} trimestre et de 2,7219 € TTC (offre EGALIM) à partir du 1^{er} janvier 2022.
- **TARIFICATION DE LA CANTINE SELON LE COEFFICIENT FAMILIAL DES FAMILLES :** Accord de principe pour appliquer la tarification des repas à la cantine selon le quotient familial des familles avec l'aide de l'Etat. La commission Vie Scolaire est chargée de travailler sur sa mise en œuvre.
- **ACHATS POUR LES ECOLES :**
 - Achat de radiateurs pour un montant maximum de 6 000 € TTC.
 - Achat d'un projecteur vidéo pour la nouvelle classe pour un montant maximum de 500 €.

- Achat d'un tableau blanc triptyque pour la classe nouvellement créée pour un montant maximum de 500 €.
- Achat de 8 lits supplémentaires pour la sieste pour un montant maximum de 400 €.
- Achat d'ordinateurs et d'un serveur NAS pour un montant maximum de 6 100 € TTC.
- Achat de 12 casiers de tables pour un montant de 281,88 € TTC.
- Achat de matériaux (bois) pour la sécurisation de l'accès à la bibliothèque pour un montant maximum de 1 200 € TTC.

● **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE POUR LES ECOLES :**

Décision modificative budgétaire n° 01/2021 du budget principal telle que décrite ci-dessous :

Opération/ligne budgétaire	Montant
22 « Réserve bâtiments » /21318	-6 000 €
14 « Acquisitions mobilières »/ 2183	+6 000 €

- **CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION "VILLY-DECOUVERTES" :** Signature de la convention proposée par l'association Villy-Découvertes pour l'aménagement et le balisage de la « Ronde des 4 châteaux » dont une grande partie est située sur notre commune.

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2021

● **CONVENTION AVEC LE SDEC ENERGIE POUR L'AUDIT ENERGETIQUE DES BATIMENTS SCOLAIRES :**

- Adhésion au service de conseil en énergie partagé (CEP) de niveau 1 proposé par le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC ENERGIE). Ce service vise à mettre en place un suivi dynamique des consommations et dépenses énergétiques des bâtiments de la collectivité pour identifier les plus énergivores et déclencher par la suite une stratégie de rénovation énergétique adaptée. Les bâtiments concernés par le CEP de niveau 1 sont la mairie, l'école maternelle, l'école primaire, la salle des fêtes, l'espace culturelle et l'église. La contribution de la collectivité est de 160 € TTC par an.
- Adhésion au service de conseil en énergie partagé (CEP) de niveau 2 proposé par le SDEC ENERGIE. Ce service vise à définir la stratégie de rénovation associée à certains bâtiments de la collectivité. Les bâtiments concernés par le CEP de niveau 2 sont celles de l'école des sources (576 m²). Compte tenu des aides mobilisables, le coût de l'accompagnement CEP de niveau 2 pour la commune s'élève à 1 084,38 € TTC.

● **EXONERATION DES PENALITES DE RETARD AUX ENTREPRISES AYANT REALISE L'ESPACE CULTUREL :**

Décision de ne pas appliquer les pénalités de retard aux entreprises ayant effectué les travaux hors délai dans l'espace culturel. Ceci afin de ne pas retarder davantage le paiement des factures et donc l'octroi des subventions.

- **NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR PERISCOLAIRE :** une nouvelle version du règlement intérieur périscolaire (garderie et cantine) est adoptée.

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2021

- **NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR PERISCOLAIRE :** une nouvelle version du règlement intérieur périscolaire (garderie et cantine) est adoptée.

● **ACCES A LA PISCINE DE VILLERS-BOCAGE POUR LES SCOLAIRES :** Signature d'une convention avec le Syndicat Intercantonal de la Piscine de Villers-Bocage pour pouvoir bénéficier de 10 créneaux de piscine pour l'école des Sources de Villy-Bocage.

● **CREATION DE POSTE :** Création d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps non-complet à raison de 22,36/35ièmes pour entretenir les biens communaux à compter du 05 octobre 2021.

Modification du tableau des emplois.

Inscription au budget les crédits correspondants.

● **CONVENTION DE NIVEAU 2 AVEC LE SDEC ENERGIE POUR L'AUDIT ENERGETIQUE DES BATIMENTS SCOLAIRES :** Correction de la délibération du 30 Août 2021 N° 2021-10-03-02. Les bâtiments concernés par le CEP de niveau 2 sont l'école primaire et bibliothèque (266 m², typologie : Standard) et l'école maternelle et cantine (310 m², typologie : groupe scolaire). Compte tenu des aides mobilisables, le coût de l'accompagnement CEP de niveau 2 pour la commune s'élève à 1905,87 € TTC.

● **ACHAT FAUTEUILS DE BUREAU :** Achat de deux nouveaux fauteuils de bureau pour les secrétaires pour un montant de 1 004,47 € TTC.

● **TARIFS DES PRESTATIONS COMMUNALES PERISCOLAIRES :** Précision de la délibération du 01 juin 2021, N° 2021-07-04. Validation d'un forfait mensuel garderie de 35 € pendant 10 mois, à prendre pour l'année scolaire entière sauf exception qui sera traitée au cas par cas. Le cas par cas devra être dûment motivé par la famille et traité par délibération du conseil municipal.

● **CHOIX DES PRESTATAIRES POUR L'INAUGURATION DE L'ATELIER (ESPACE CULTUREL) :** Confirmation des prestations indiquées dans la convention signée entre la SACEM et la commune de Villy-Bocage pour l'inauguration de l'espace culturel.

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 OCTOBRE 2021

- **Création d'une nouvelle ligne de trésorerie** : en raison des difficultés à obtenir le versement des subventions pour l'espace culturel, le Conseil municipal décide, sur proposition du premier adjoint, de solliciter, auprès du Crédit Agricole, une ligne de Court Terme de Trésorerie se décomposant comme suit :
 - Montant de la ligne : 200 000,00 €
 - Taux : Indice EURIBOR 3 mois moyenné m-1 flooré à 0% : 0,900 %
 - Durée : 12 mois
 - Frais de dossier et de mise en place de l'ouverture de crédit : 200,00 € et 400,00 €

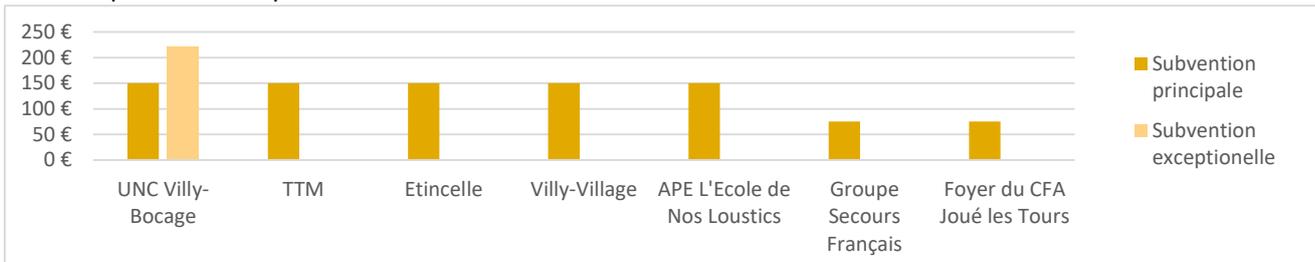
SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 NOVEMBRE 2021

- **Indemnité horaire pour travaux supplémentaires ou complémentaires**. Le Conseil municipal décide d'instituer le régime des indemnités horaires pour travaux complémentaires ou supplémentaires en faveur des agents susceptibles de les percevoir, dès lors que l'emploi occupé implique la réalisation effective d'heures complémentaires ou supplémentaires et que le travail complémentaire ou supplémentaire réalisé n'a pas fait l'objet d'un repos compensateur.
- **Décisions modificatives budgétaires : Intégration des frais d'études espace culturel aux travaux en cours**
- **Décisions modificatives budgétaires : Achats four + fauteuils secrétariat + panneaux de signalisation** : afin de financer ces achats, prélèvement de 4000 euros sur la ligne budgétaire 22 « Réserve bâtiments », opération 21318 pour alimenter la ligne budgétaire 14 « Acquisitions mobilières », opération 2184.
- **Achat d'un four et d'un adoucisseur pour la cantine scolaire** : achat auprès de la société Gouville Froid pour un montant de 10 074,16 € TTC
- **Tarif de dépassement d'horaire pour la garderie** : le conseil municipal décide d'adopter un tarif de dépassement d'horaire en cas de retard des parents à la fin de la garderie de 5 euros par foyer.
- **Tarif des repas à la cantine à partir de janvier 2022** : par application au 1^{er} janvier 2022 de la loi EGalim instaurant des produits bio et labellisés dans les repas scolaires, le conseil municipal décide d'adopter les tarifs suivants pour les repas à la cantine scolaire :
 - Déjeuner enfant : 3,25 euros TTC
 - Déjeuner enfant "urgence" : 4,20 euros TTC
 - Déjeuner adulte : 6,20 euros TTC
- **Révision du contrat de la salle des fêtes** : deux nouveaux tarifs « jour en semaine » sont ajoutés à la grille des prix de la location de la salle des fêtes :
 - 70€ pour les personnes physiques et morales de la commune, sauf convention d'utilisation spécifique
 - 90€ pour les personnes physiques et morales hors commune
- **Repas des aînés** : le Conseil municipal décide de le reporter à 2022 et à compenser par une distribution de paniers-cadeaux aux personnes de 65 ans et +
- **Bulletin municipal** : report de sa parution après les élections partielles.
- **Décorations de Noël** : maintien de l'utilisation des décorations existantes dont la commune est propriétaire. Cette solution implique la location d'une nacelle sur deux jours
- **Acquisition de panneaux de signalisation** : achat effectué auprès de la société Challenger pour un montant de 715,20 € TTC

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 DECEMBRE 2021

- **Présentation du rapport d'activité 2020 de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom**. Le Conseil municipal souligne qu'il serait souhaitable de vulgariser le texte pour le grand public et détailler les sigles utilisés
- **Redevances d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution du gaz** :
Pour 2021, la redevance est de 260,02 euros pour l'occupation du domaine public.
- **Création officielle du Conseil Municipal des Jeunes** : ont été élu « Maire Jeune » Lou SAVES et « Adjoint Maire Jeune » Timéo SAVES par le Conseil Municipal des Jeunes composé de 8 membres volontaires.
- **Frais de scolarisation demandés aux communes dont les enfants sont scolarisés à l'école de Villy-Bocage** : depuis 2007 ces frais de scolarisation étaient établis à 650,00 euros. Le Conseil municipal a décidé de les établir à compter de cette année à 750,00 euros SAUF pour les enfants de Monts-en-Bessin pour lesquels ces frais seront de 600,00 euros.
- **Subventions aux associations** : en 2021 le Conseil municipal a revu le dispositif de subventions aux associations : 150 euros au lieu de 220 euros pour les associations communales et 75 euros au lieu de 110 euros pour les

associations non communales, et création d'une enveloppe exceptionnelle complémentaire totale de 1000 euros en cas de demande motivée. Les Anciens Combattants (UNC Villy-Bocage) ont perçu une subvention exceptionnelle compensant le non-versement en 2020 de la subvention de 220 euros.



- **Travaux dans le cimetière** : remise en état de l'allée centrale programmée, la fourniture des matériaux nécessaire est confiée à l'entreprise BRUNET
- **Sécurisation de la traversée du bourg** : le Conseil municipal approuve le lancement d'expérimentations pour limiter la vitesse de circulation
- **Extension du contrat de maintenance des installations de sécurité incendie dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) de Villy-Bocage** : il est confié à la société DESAUTEL la vérification périodique de tous les blocs autonomes d'éclairage de secours dont sont équipés les ERP pour un montant annuel de 426,96 € TTC, et la fourniture et la pose de 10 blocs BAES pour un montant de 1408,08 € TTC.

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 24 JANVIER 2022

- **Installation des 2 nouveaux conseillers municipaux** élus le 16/01/2022 : Edwige LEMIERE et Yohann JUIN
- **Election du Maire :**

M. Jean-Luc ROUSSEL a été élu Maire par le Conseil municipal, par suite de la démission de Eric BAYEUX en octobre dernier. Résultat du vote :



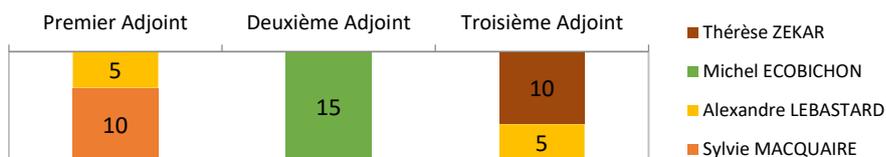
- **Nombre et nom des Adjointes au Maire :**

A la majorité, par 12 voix pour et 3 abstentions, le Conseil municipal a maintenu à trois le nombre d'Adjointes au Maire. Pour le poste de Premier Adjoint, sont candidats Alexandre LEBASTARD et Sylvie MACQUAIRE.

Pour le poste de Deuxième Adjoint, est candidat Michel ECOBICHON.

Pour le poste de Troisième Adjoint, sont candidats Thérèse ZEKAR et Alexandre LEBASTARD.

Résultat des votes :



- **Indemnités du Maire et des Adjointes :**

Par 11 votes pour, 1 vote contre et 3 abstentions, les indemnités du Maire et des trois Adjointes ont été votées aux taux de 40,3% pour le Maire et 10,7% pour les Adjointes. Ces taux servent au calcul de l'indemnité en les multipliant à l'indice terminal de rémunération de la fonction publique.

- **Renouvellement des membres du Syndicat Intercommunal du C.E.G. de Villers-Bocage :**

Les délégués à ce syndicat sont désormais Marie GAZEL et Sylvie MACQUAIRE. Leurs suppléants sont désormais Sandrine BERNIER et Yohann JUIN.

- **Renouvellement des membres du Syndicat d'Adduction d'eau du Pré-Bocage :**

Les délégués à ce syndicat sont désormais Thérèse ZEKAR et Michel ECOBICHON. Leurs suppléants sont désormais Anthony PELLERIN et Alexandre LEBASTARD.

- **Commissions communales** : suite à l'entrée au Conseil municipal de deux nouveaux conseillers, les membres des commissions communales ont été revus. Yohann JUIN devient membre des commissions « Travaux », « Culture » et « Environnement ». Edwige LEMIERE devient membre des commissions « Finances », « Travaux », « Environnement » et « Urbanisme ». Par ailleurs, Sylvie MACQUAIRE intègre la commission « Personnel communal » et Alexandre LEBASTARD la commission « Vie Scolaire ».
- **Renouvellement de la convention du service de remplacement et missions temporaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Calvados**
- **Renouvellement du contrat de maintenance informatique du logiciel MODULARIS**
- **Vote pour la réalisation de travaux électriques et de plomberie en vue de l'installation d'un nouveau four dans la cantine de l'école**

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

La récente **loi ELAN** a notamment instauré la dématérialisation des démarches et instructions des autorisations d'urbanisme.

Jusqu'alors, pour toute demande concernant l'agrandissement, la construction, la modification d'une maison ou de tout autre bâtiment, la création d'une clôture, la construction d'un carport ou d'une pergola, la démolition partielle ou totale d'un bâtiment, ou encore pour l'aménagement d'un lotissement, vous deviez déposer en mairie entre 3 et 10 exemplaires papier de votre dossier de demande d'autorisation.

Depuis le 1er janvier de cette année, les demandes de permis de construire, les déclarations préalables, les demandes de permis de démolir et les demandes de permis d'aménager sont à formuler **par voie dématérialisée**, c'est-à-dire en ligne.

Cela signifie :

- Un **gain de temps**, et la possibilité de déposer votre dossier en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais.
- Une démarche plus **économique et écologique**, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés.
- Plus de visibilité sur l'avancement de l'instruction.

La compétence concernant l'urbanisme a été transférée à **Pré-Bocage Intercom**, à sa création. C'est la raison pour laquelle le Plan Local d'Urbanisme est Intercommunal ; on parle donc de **PLUi**.

Si la décision d'octroi ou de refus des autorisations de construire reste la **responsabilité du Maire** de la commune d'implantation d'un projet, c'est toutefois bien l'intercom' qui met à disposition des communes un **service instructeur**, compétent pour étudier les demandes au regard des règles d'urbanisme applicables sur la parcelle ou le terrain concerné.

C'est pourquoi le dépôt dématérialisé des demandes est géré par PBI, à l'échelle intercommunale, et non pas par chacune des 27 communes-membres.



COMMENT CA MARCHE ?

- 1.**
Connectez-vous sur :
<https://idds.sdec-energie.fr/NetADS/sve/login.php>
- 2.**
Choisissez le type de dossier vous concernant :
 - Permis de Construire :
 - . pour Maison Individuelle : PCMI
 - . pour les autres cas : PC
 - Permis d'Aménager : PA
 - Permis de Démolir : PD
 - Déclaration Préalable :
 - . pour Maison Individuelle DPMI
 - . pour les autres cas : DP
 - Déclaration Préalable valant Lotissement : DPLT
 - Certificat d'Urbanisme :
 - . CU d'information : CUa
 - . CU opérationnel : CUB
- 3.**
Remplissez le formulaire cerfa, joignez les pièces attendues. Les pièces devront être aux formats PDF, JPG, JPEG ou PNG.

ATTENTION !

Lors de votre dépôt, veillez à bien sélectionner la commune du projet.

ET APRES VOTRE DEPOT...

Dès l'enregistrement de votre dossier sur la plate-forme, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique (**AEE**).

La commune sera ensuite informée du dépôt de votre dossier et vous délivrera un numéro de dossier, via l'envoi d'un Accusé de Réception Electronique (**ARE**).

NB : La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction sera celle de l'Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE).

BON A SAVOIR :

Plus d'informations sur la démarche en ligne sur :

www.prebocageintercom.fr/vie-pratique/habitat/urbanisme-2/deposer-un-dossier-durbanisme-au-format-numerique/



Effectifs et personnels :

- 79 élèves (52 familles). Hausse de 12 élèves par rapport à l'année précédente.
- 2 nouveaux enseignants ont intégré l'équipe : Mme GODET et M. BILLOTTET. L'équipe enseignante compte donc 5 enseignants avec Mme MOUILLARD, brigade rattachée à l'école.

Répartition pour l'année 2021-2022 :

- PS-MS : 25 élèves (14+11) avec Mme ADLY
- GS-CP : 16 élèves (6+10) avec Mme KETERS (et M. ALIFONSO, 12 jours dans l'année)
- CE1-CE2 : 16 élèves (10+6) avec M. BILLOTTET
- CM1-CM2 : 22 élèves (13+9) avec Mme GODET

A ce jour, l'effectif prévisionnel pour l'année prochaine est de 82 élèves : 12 arrivées en PS et 9 départs en CM2.

Autre personnel de l'école :

- ATSEM : Mme LECHEVALLIER et Mme VOISIN
- Garderie : Mme ACARD, Mme MARTIN et Mme VOISIN
- Cantine : Mme ACARD, Mme VOISIN, Mme MARIE et Mme MARTIN.



OUVERTURE D'UNE QUATRIÈME CLASSE

Au regard des effectifs de la rentrée (80 élèves), les parents d'élèves, leurs représentants et les membres du conseil municipal de la commune se sont mobilisés afin d'obtenir cette nouvelle classe.

Le conseil municipal a par ailleurs pris contact avec le SNUIPP (Syndicat National Unitaire des Instituteurs et des Professeurs des Écoles et PEGC) afin qu'il apporte son soutien à cette requête.



Une manifestation devant les locaux de l'école a eu lieu le 25 juin 2021 à laquelle a été invitée la presse. En présence de monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, des habitants du village se sont joints à cette manifestation en même temps que mesdames et messieurs les représentants du conseil municipal, monsieur le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale, madame la représentante du SNUIPP et bien sûr des parents d'élèves. Fin juin, une réponse positive a été rendue par monsieur l'Inspecteur d'Académie.

En conséquence, et en collaboration avec la direction de l'école, un nouvel agencement des locaux a dû être envisagé. Cette redistribution des locaux a eu pour effet, notamment, le déplacement de la bibliothèque dans un autre lieu.

C'est au mois d'août qu'avec Marie Hélène Acard (adjoint technique), trois conseillers municipaux ont prêté main forte pour réorganiser entièrement la bibliothèque.

Un nouveau mobilier a été acheté par la municipalité afin que l'ensemble du lieu soit accueillant et rationnel dans l'organisation des différents ouvrages. Plusieurs jours ont été consacrés à cette tâche, très agréablement au demeurant. Les enseignants et les enfants ont accueilli ce nouveau lieu en septembre avec une grande satisfaction.

AIDE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX POUR LA CONTINUITÉ DE LA VIE SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire 2021/2022 un certain nombre d'événements ont nécessité l'intervention de certains conseillers municipaux afin de prêter main forte pour la surveillance des enfants à la cantine et à la garderie et pour la prise en charge des enfants au sein de l'école à la suite des absences pour cause de maladie d'un adjoint technique et d'une ATSEM et de la grève de certains enseignants.

Enfin, de la même façon, un tour de rôle est organisé parmi les conseillers municipaux lors des repas de la cantine afin d'évaluer la qualité des repas proposés par le prestataire de service CONVIVIO.

Une interface entre un des membres du Conseil municipal, diététicienne, et la société CONVIVIO est établie régulièrement à cet effet.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DES SOURCES

Téléchargez le formulaire d'inscription sur le site de la commune, complétez-le et déposez-le en mairie.

villybocage.fr/la-commune/enfance-et-jeunesse/



Si votre enfant est déjà scolarisé dans un autre établissement et que vous souhaitez l'inscrire à Villy pour la prochaine année, vous devrez joindre un certificat de radiation émis par l'école où votre enfant est en cours de scolarisation.

La mairie prendra en compte votre inscription qu'elle communiquera directement à l'école.

Les parents seront recontactés afin de préparer la rentrée : visite de l'établissement (sous réserve des conditions sanitaires), liste du matériel scolaire demandé, etc.

le PERSONNEL COMMUNAL

Depuis 30 ans ou depuis 1 an, ils sont au quotidien à Villy-Bocage et participent au bon fonctionnement de la commune. Nous comptons actuellement 8 membres du personnel communal ; en voici les portraits !



Claudine COUSIN
Secrétaire de Mairie
Depuis 1991 (70%)
Administration et comptabilité



Sandrine CHAPRON
Secrétaire de Mairie
Depuis 2017 (30%)
Administration



Corinne LECHEVALLIER
ATSEM
Depuis 2008 (63%)
Classe



Déborah VOISIN
ATSEM
Depuis 2020 (63%)
Classe, garderie, cantine



Marie-Hélène ACARD
Adjoint technique
Depuis 1998 (70%)
Garderie, Cantine



Nelly MARTIN
Adjoint technique
Depuis 2007 (63%)
Entretien des locaux,
garderie, cantine



Catherine MARIE
Adjoint technique
Depuis 2004 (63%)
Entretien des locaux,
cantine



Mickaël DODEMAND
Adjoint technique
Depuis 2021 (100%)
Travaux bâtiments,
voirie, espaces verts

Depuis notre dernière édition de l'Elan, de nombreux événements se sont déroulés et produits à Villy-Bocage. Parmi eux, nous avons choisi de revenir sur le festival «Les Pieds dans les Etoiles», tenu début juillet 2021.



Le festival « Les Pieds dans les Etoiles » à Villy-Bocage : un véritable succès populaire !

En clôture de sa saison culturelle, Pré-Bocage Intercom a organisé le festival "Les Pieds dans les Etoiles" à Villy Bocage le 3 et 4 juillet 2021. Durant ce week end, où les conditions climatiques étaient très favorables, quatorze animations et spectacles pour tout public ont été présentés sur l'ensemble de la commune, en extérieur, sous chapiteau ou dans l'espace culturel.

Le public était au rendez-vous avec plusieurs centaines de personnes qui ont pu apprécier la qualité des prestations des artistes et l'originalité des expositions.

Le succès de ce festival est dû aussi à la participation de la municipalité et l'ensemble des associations de Villy-Bocage. Ces associations ont fait preuve d'un dynamisme sans relâche et ont participé à la logistique et la restauration des visiteurs.



Certains habitants de la commune ont généreusement hébergés des artistes pendant ce festival....



A quand le prochain festival culturel à Villy-Bocage ?



BON A SAVOIR :

« VILLY EN IMAGES », la galerie photos de Villy-Bocage est disponible sur le site web de votre village : www.villybocage.fr/la-mairie/villy-en-images/



Ecole des sources



L'ECOLE DE NOS LOUSTICS ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

L'association des parents d'élèves de l'école des Sources s'est réunie le 4 octobre 2021 pour son assemblée générale annuelle. A cette occasion, le nouveau bureau a été élu et les actions à mettre en place pour l'année 2021-2022 ont été discutées.

Le nouveau bureau de l'APE est donc composé de : Mme Pflieger Emanuelle, présidente, Mme Texier Emilie, Vice présidente, Mme Lefevre Mylène, trésorière, Mme Maillard Jasmine, secrétaire et Mme Destigny Céline, vice secrétaire.

L'APE remercie tous les parents d'élèves également présents lors de cette assemblée et qui ont pu depuis montrer leur implication au sein de l'association.

Pour cette année scolaire en cours les actions suivantes ont été retenues :

- Vente de pains et brioches (avec la Ferme de la moissonnière)
- Vente de paniers de légumes (avec l'association l'Hel'Land de Missy)
- Tombola de la galette des rois (avec la boulangerie Lucas de Villers)
- Ventes de pizzas (pizzeria la « Patapizza » de Fontenay le Pesnel)
- Participation au Carnaval et à la Kermesse de l'école en fonction du contexte sanitaire

Et pour clore l'année la traditionnelle vente d'objets personnalisés par les élèves.

Si le contexte sanitaire n'a pas permis de maintenir le marché de Noël de l'école, la visite du père Noël ainsi qu'une distribution de cadeaux a pu être organisée pour le plus grand bonheur des enfants.

Toutes les actions menées par l'APE ont pour objectif de récolter des fonds qui permettent par la suite de financer des sorties et des projets pédagogiques dans le cadre scolaire.

Afin de faciliter la diffusion d'informations, une page facebook a été créée : « l'école de nos loustics ». L'APE reste également joignable par mail : ape.ecoledessources@gmail.com



Villyssoises, Villyssois,

La Troupe Tonton Marcel a repris ses activités depuis octobre, avec des ateliers pour petits et grands, pour le plus grand bonheur des acteurs.

Et c'est avec une très grande joie que ces derniers préparent activement le nouveau spectacle, intitulé « **Le tour du monde** », qu'ils vous présenteront bientôt.



Dès maintenant, notez ces dates dans vos agendas :

- Vendredi 1er avril 2022 à 20h30
- Samedi 2 avril 2022 à 20h30
- Dimanche 3 avril 2022 à 15h

Faut qu'ça saute !

BON A SAVOIR :

La liste de toutes les associations qui existent à Villy-Bocage est disponible sur le site internet de votre village : www.villybocage.fr/associations/



L'Étingelle, l'association en charge de la gestion de l'Atelier, a établi une programmation de plusieurs animations qui auront lieu dans cet Espace culturel jusqu'au mois de juin (voir programme page 22).

L'Atelier vous réserve des surprises pour petits et grands.

Contact : lateliervilly@gmail.com
06.08.76.80.40

Suivez-nous sur :



[facebook.com/lateliervillybocage](https://www.facebook.com/lateliervillybocage)



[instagram.com/lateliervillybocage](https://www.instagram.com/lateliervillybocage)



L'association Villy-Village a tenu son Assemblée générale le vendredi 04/02/2022.

Une vingtaine de personnes étaient présentes. Le rapport Moral a été présenté par la Présidente Nathalie Jardin, rappelant au passage les activités envisagées en 2022 :

- 18 juin, fête mobilisant toutes les associations locales pour animer, la journée et une partie de la soirée (Foire aux greniers nocturne, kermesse de l'école, exposition historique, lecture de poèmes joués),
- 3 et 4 décembre, participation au Téléthon.

Le rapport financier a été également approuvé faisant ressortir un excédent de 927.69 €.

Un débat a également eu lieu sur l'avenir de l'Association Villy Village. Après un vote à main levée, une majorité s'est prononcée pour un « arrêt de l'activité de l'association ». Le bureau a pris acte de cette position, et poursuivra les activités engagées sur 2022 jusqu'en fin d'année où un vote définitif sur ce choix sera organisé. Compte tenu de cette situation, l'association n'a pas jugé utile de réclamer une cotisation aux adhérents pour 2022, pas plus qu'elle ne demandera une quelconque subvention à la Municipalité.

Le bureau de Villy Village : de gauche à Droite Secrétaire Béatrice – Présidente Nathalie – Trésorier Adjoint Alain – Trésorière Anne-Laure



PAROISSES

**Saint-Michel en pré-Bocage
& Sainte-Marie-des-Vents.**

L'église de Villy-Bocage est ouverte, en principe, tous les jours de 9h à 17h.

RAMEAUX 2022 :

Dimanche 10 avril
MESSE à 9 heures 30,
église de Villy-Bocage



Consultation des horaires de messes sur
<https://messes.info/horaires>



Villy-Découvertes organise, le **20 mars 2022**, une journée « action citoyenne » pour **nettoyer notre campagne** des déchets en tous genres. Rappelez-vous, au printemps 2021, avec Villy-Village, en moins de 2h, 182kg de déchets avaient été ramassés !

Parmi les activités régulières que l'asso propose, les **ateliers « Archives »** pour (re)découvrir Villy-Bocage et son Histoire. Ces ateliers ont un premier objectif : réaliser un inventaire des documents d'archives sur la libération du Canton de Villers-Bocage et sa région en vue de réaliser à la fin du printemps une **exposition**. On a donc besoin de toutes les bonnes volontés pour ce chantier important ! Plus de 10 classeurs et 20 boîtes à chaussures d'archives sont à parcourir !

Prochains RDV: jeudis 3 et 17 mars, jeudi 21 avril, à 19h à l'Atelier.

Les **adhésions 2022** sont ouvertes ! Habitants ou non de Villy, passionnés du petit patrimoine local et de l'histoire du bocage normand, tout le monde est bienvenu !

Pourquoi adhérer ?

En 2022, Villy-Découvertes passe à l'action et propose :

- deux ateliers par mois (histoire, cartographie, généalogie...)
- un atelier architecture avec les enfants de l'école de Villy-Bocage
- une 3e édition de «Nettoyons La Nature»
- une exposition dédiée à la Libération du canton en 1944...

Adhérer / renouveler son adhésion à l'asso c'est soutenir ses actions, et bénéficier à prix réduit (ou gratuitement) de ses activités ! Pour une personne ou tout le foyer, c'est le même prix : 10,00€ / an.

- soit par chèque (à l'ordre de VILLY-DECOUVERTES)
- soit par virement (nous demander le RIB/IBAN)
- soit en ligne (CB) : www.helloasso.com/associations/villy-decouvertes/adhesions/adhesion-villy-decouvertes-2022

✉ villydecouvertes@gmail.com

☎ 06 15 92 58 76 (Cédric, Trésorier)



UNC VILLY-BOCAGE (ANCIENS COMBATTANTS)



Cette année encore, par mesures sanitaires, nous n'avons pas souhaité organiser la traditionnelle galette, en janvier ! Mais nous avons distribué à nos membres et sympathisants une part de galette chez eux.

Les commémorations des 8-Mai et 11-Novembre devraient cette année se passer plus normalement ! Nous vous y attendrons..

La section UNC Villy-Bocage, son Président Maurice LEPOULTIER, son Vice-président Maurice COLASSE, son Secrétaire Alexandre LEBASTARD, sa Trésorière Martine TRILLEST et sa Secrétaire-adjointe Edwige LEMIERE, ainsi que tous ses membres, souhaitent rendre un sincère hommage à Bernard GOULLET de RUGY, qui nous a quitté le 26 octobre 2021. Ancien Combattant de la guerre d'Algérie, il était membre des Anciens Combattants de Villy-Bocage depuis 1960 ; il était alors âgé de 22 ans. Après 34 années au sein de l'association, il en devint le Vice-Président en 1994. Tant d'années de bons et loyaux services et de dévouement. Nous lui en sommes très reconnaissants.

Pour adhérer à l'association et soutenir le devoir de mémoire : contactez son Président, Maurice LEPOULTIER ou écrivez-nous : ancienscombattantsvillybocage@gmail.com



L'ATELIER

PROGRAMMATION DE FÉVRIER À JUIN 2022

Trois concerts



Vendredi 25 février 20h30 : Concert « Raymonde aventure et ses ventouzes »

Trio Hommage à Ray Ventura

Habités de la rue et des campagnes verdoyantes de notre beau pays, ce trio de trublions est un groupe de live avant tout, et l'énergie contenue depuis si longtemps va être explosive !

Tarif plein 10 €/ tarif réduit (enfants, adhérents) 8 €



Vendredi 18 mars 20h30 : Concert Duo Cordes avides

Duo de guitaristes passionnés

Répertoire varié, composé de morceaux de guitare classique mais aussi de pièces instrumentales ancrées dans la musique populaire de différents pays. Amoureux de la chanson française, ils interpréteront entre autres des titres de Maxime Leforestier ou Gilles Vigneault, arrangés pour deux guitares et voix. Avec, en première partie, une lecture de poèmes de Régine Beauvais par les acteurs de la Troupe Tonton Marcel.

Tarif plein 10 €/ tarif réduit (enfants, adhérents) 8 €



Vendredi 29 avril 20h30 : Concert Horlavill

Jean-Claude Jambin, auteur compositeur, sera accompagné par un accordéoniste pour vous interpréter son répertoire de chansons.

Une journée Portes ouvertes



Samedi 26 février 10h – 17h : Venez découvrir ce nouveau lieu ouvert à tous !

- Exposition de Catlal, artiste peintre de Villers-Bocage
- Présentation des activités proposées
- Initiation à la sophrologie le matin à 10h30 et l'après-midi à 14h30

A partir du mois de mars 2 nouvelles activités :

Atelier sophrologie avec Dominique Voisin : le lundi de 17h30 à 18h30 ou de 18h45 à 19h45 : 10 séances jusqu'au 23 mai. Renseignements et inscriptions le samedi 26 février ou par téléphone (06 08 76 80 40)

Atelier jeux de société avec Gisèle : le mardi de 15h à 17h.

Un spectacle pour enfants

Samedi 18 juin 17h30 : Spectacle de Madame Hiboux, pour enfants de 3 à 8 ans

Tarif unique 6 €

Pensez à réserver vos places au : 06 08 76 80 40



En Février

■ Samedi 26 février, 10h-17h

Exposition : Catherine Lalande Leroyer
Salle l'Étincelle Villy Bocage

■ Samedi 26 février, 10h-17h

Initiation à la sophrologie avec Dominique Voisin, Salle l'Étincelle Villy Bocage

En Mars

■ Mardi 1er mars 9h, 10h45 et 14h

Mercredi 2 mars, 18h30

Danse contemporaine : Masq
Villers-Bocage

■ Mercredi 2 mars 14h30, 16h30

Atelier confection Masq
Villers-Bocage

■ Samedi 12 mars, 20h30

Musique : soirée à dada «Edredon sensible» suivi de «escargot», Le DOC
Saint Germain d'Ectot

■ Vendredi 18 mars, 20h30

Concert Duo Cordes Avides (répertoire classique et chansons francophones)
Salle l'Étincelle Villy Bocage

■ Dimanche 20 mars 10h00

Opération «Nettoyons la Nature» avec Villy-Découvertes
Départ : Mairie de Villy-Bocage

■ Mardi 29 mars, 20h30

Danse contemporaine : «c'est toi qu'on adore», Salle des fêtes, Aunay sur Odon

En Avril

■ Vendredi 1 avril, 20h30

Samedi 2 avril, 20h30

Dimanche 3 avril, 15h et 20h30

Théâtre : Troupe tonton Marcel
Salle des fêtes de Villy bocage

■ du samedi 16 et samedi 23 avril

Semaine de la petite enfance : pour bercer l'imaginaire

■ lundi 18 avril

Chasse aux oeufs
Villy-Bocage

■ jeudi 28 avril

Théâtre : le syndrome du banc de touche
Salle des fêtes d'Aunay sur Odon

En Mai

■ Dimanche 8 mai, 10h30

Cérémonie de commémoration du 8-Mai 1945

Monument aux Morts, Villy-Bocage

■ Dimanche 15 mai

Repas des Aînés
Salle des fêtes, Villy-Bocage

■ v. 20 mai, 9h45, 15h, 18h30

Danse-arts visuels : I.GLU
Salle des fêtes d'aunay sur Odon

■ Samedi 21 mai

Fête du jeu- Le manège à six bicyclettes
Horaire et lieu restent à confirmer

En Juin

■ 3, 4 et 5 juin

Visites : Rendez-vous au jardin
Horaire et lieu restent à confirmer

■ samedi 18 juin, toute la journée

la fête à Villy-Bocage : toutes les associations se mobilisent pour proposer des activités, foire, kermesse, exposition, spectacles.

■ samedi 18 juin, 14h

Musique-Parcours artistique
Territoire sonore
Sur différents sites sur le territoire
Le DOC

Toute l'année

Le dernier vendredi de chaque mois

Atelier écriture 18h
Repas 19h30 : vente de repas
Scène ouverte
Au bar au mètre, Epinay/Odon

Mairie de Villy-Bocage

3, Place de la Mairie
14310 VILLY-BOCAGE
www.villybocage.fr
02 31 77 01 66

Pour les urgences :
06 71 62 25 82

Horaires d'ouverture au public
les mardis et vendredis,
de 16h30 à 18h30

Ecole des Sources et Garderie

Rue des écoles
14310 VILLY-BOCAGE
02 31 77 16 92

Pré-Bocage Intercom

www.prebocageintercom.fr

Pôle ressources et techniques

31 Rue de Vire,
Aunay sur Odon
14260 Les Monts d'Aunay
02 31 77 57 48

Pôle population, jeunesse, développement économique et environnement

18 Rue Emile Samson,
14310 Villers-Bocage
02 31 77 57 48

Urgences

Urgences médicales



15 ou 112
Pompiers / S.D.I.S.



Gendarmerie Villers-Bocage
02 31 08 35 88

Santé

Hôpital des Monts d'Aunay
02 31 76 76 33

C.H.U. de Caen
02 31 06 31 06

Centre anti-poison
02 99 59 22 22

Médecins généralistes

Cabinet CONDE - FONTAINE
- LAPLANCHE
02 31 77 02 60

Cabinet PREVEL
02 31 77 33 55

Cabinet LACOMBE
02 31 77 29 92

Cabinet BOUCHÉ - BLAN-
CHEMAIN-BOUCHÉ
02 31 36 46 39

Infirmières

Cabinet GROULT - HATET - LE-
VIVIER
02 31 77 12 91

Cabinet LECOCQ - PERRIER -
VAUGOUDE
02 31 77 41 20

Cabinet CHARDIN
07 71 76 81 68

RENSEIGNEMENTS Utiles

Pharmacies

Pharmacie de garde : 3237

Pharmacie DUBOSQ
02 31 77 00 60

Pharmacie MARIE
02 31 77 01 35

Concessionnaires

Syndicat d'Adduction d'Eau
du Pré-Bocage (SAEPB)
02 31 77 02 67

GRDF
0810 031 000

ENEDIS (Vire)
0810 333 014



retenez la date !



Villy-Bocage en fête

Les associations de Villy-Bocage

**Villy-Village, Villy-Découvertes, Troupe Tonton Marcel, l'Étincelle,
l'Association des Parents d'Elèves 'l'école de nos loustics' et
l'Union Nationale des Combattants Villy-Bocage (Anciens Combattants)
et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Villy-Bocage**

organisent un grand événement culturel et festif, pour enfants et adultes,

**le samedi 18 juin 2022
à partir de 15h**

Au programme

Kermesse de l'école

Foire à tout nocturne

Concert : Les Fauss'Airs

Exposition sur la libération de 1944

Lecture et théâtralisation de poèmes

Restauration sur place

Moules-frites (sur réservation) et autres mets

Rendez-vous au bourg de Villy-Bocage

